

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter
 par téléphone au 04 57 41 00 60 ou
 par mail à l'adresse servicejuridique@capeb74.fr

Ne pas confondre : service et protection

Le service juridique : Il est assuré par la CAPEB74 pour le conseil, l'assistance et le suivi des dossiers.

La protection juridique : elle est assurée par une société extérieure pour le remboursement (Suivant barème au dos) des frais engagés dans le cadre d'un contentieux (avocat, expert...)

Confier un dossier ?

Adressez l'ensemble des pièces en votre possession : copie des devis, factures, factures de situations, PV de réception, compte-rendu de chantier... copie des échanges : courriers, mails... ainsi qu'un "**petit mémo**" récapitulatif l'historique, précisant le montant de la créance à recouvrer et éventuellement le motif de non règlement (si vous le connaissez).

Un éventuel rendez-vous pourrait être fixé après réception et étude du dossier afin de décider de la suite à donner.

Pour tous dossiers déposés au Service juridique, il vous sera demandé une participation aux frais conformément au tableau ci-dessous :

		La participation aux frais demandée par le service juridique CAPEB74
PRE CONTENTIEUX	Frais d'ouverture dossier - IMPAYE	30 Euros HT
	Facturation sur les sommes recouvrées H.T. ► Créance de 1 à 10 000 ► Créance de 10 001 à 12 500 ► Créance de 12 501 à 17 000 ► au-delà de 17 001 Euros	12% 10% 7% 5%
	Frais d'ouverture de dossier CONTENTIEUX autre <i>(Litige fournisseur, etc...)</i>	60 Euros HT
PROCEDURES JUDICIAIRES SIMPLIFIEES	Déclaration au Greffe	30 Euros H.T.
	Injonction de Payer <i>Facturation sur les sommes recouvrées en direct ou par huissier</i>	60 Euros H.T. 5%
PROCEDURES JUDICIAIRES AVEC AVOCAT	Transmission dossier à Avocat <i>Forfait</i>	33 Euros H.T.
SERVICE SOCIAL	Aide rédactionnelle <i>Vous fournissez les éléments, nous finalisons la rédaction (Exemple : contrat de travail, rupture conventionnelle, ...)</i>	60 Euros H.T. / h.
	Frais d'ouverture de dossier pour litige contentieux avec assistance avocat	30 Euros H.T.
	Assistance Conseil Prud'hommes Conciliation : analyse / assistance Jugement : Echange pièces / conclusions / Assistance Déplacement au-delà d'Annecy	60 Euros H.T. (forfait) 60 Euros H.T. / h. 30 Euros H.T. / h.